

ÉTUDIANTS DE L'UPJV

Organisation des études

[Accueil](#) > [Études](#) > [Organisation](#)

Accueil et suivi de l'étudiant

Des réunions d'information sont organisées avant le début des cours dans le cadre des journées de la semaine de rentrée. L'étudiant bénéficie aussi, tant dans le cycle de licence que celui de master, des conseils d'un enseignant référent. Celui-ci est son interlocuteur privilégié pour la détermination de son parcours en fonction de son projet professionnel ou en cas de réorientation. Il lui donne des conseils pédagogiques, voire même certains renseignements administratifs. En outre, entre les deux sessions du 1er semestre du cycle licence, un dispositif de soutien est instauré pour les étudiants qui auraient échoué à la première session.

Formation générale

Le 1er cycle permet l'obtention de la licence en six semestres d'enseignement. Le premier semestre de la première année permet à l'étudiant d'aborder les disciplines principales du domaine choisi et de construire son parcours de formation en fonction de son projet personnel et professionnel.

Le 2e cycle s'effectue en quatre semestres d'enseignement et est sanctionné par le master. L'admission en première année de deuxième cycle est de plein droit pour les titulaires de la licence. Deux possibilités s'offrent ensuite en cours de cycle : soit vers un master professionnel, soit vers un master de recherche qui a vocation à se prolonger par un doctorat.

Le 3e cycle concerne la préparation du doctorat. Ce diplôme est délivré après la soutenance d'une thèse qui se prépare en 3 ans dans le cadre des écoles doctorales. 33 équipes de recherche sont reconnues dont 10 sont associées au CNRS ou à l'INSERM.

Filières professionnelles

Études courtes (à bac +2) : l'IUT : études qui préparent au DUT (Diplôme Universitaire de Technologie). L'IUT prodigue un enseignement général associé à une formation technologique (gestion, commerce, informatique, génie civil, biologie, mécanique...). L'admission se fait sur titre (baccalauréat ou équivalent) et sur dossier. Au cours de la formation, les étudiants effectuent un stage obligatoire de 10 semaines.

Études à finalité professionnelle (à bac +3) : la licence professionnelle réalise une mise en contact réel de l'étudiant avec le monde du travail, de manière à lui permettre d'approfondir sa formation et son projet professionnel et à faciliter son insertion dans l'emploi. Le stage est de 12 à 16 semaines et le projet tutoré représente au moins le quart du volume de la formation hors stage.

Études longues (à bac +5) : spécialités ou parcours professionnels de master : quel que soit le niveau d'études de ces différentes formations, elles associent cours théoriques et pratiques professionnelles. Obligatoires, les stages apportent une première expérience et permettent de se faire un réseau de relations. Quels que soient les domaines (gestion, informatique industrielle, biologie...) et le niveau d'entrée, l'admission

dans ces formations est soumise à sélection : dossiers, entretiens, épreuves écrites (tests, certificat préparatoire...).

Médecine

Le 1er cycle :le Diplôme de Formation Générale en Sciences Médicales (DFGSM) dure 3 ans et correspond au grade de Licence (équivalent à 180 ECTS). Il débute par la Première Année Commune aux Etudes de Santé (PACES), qui donne accès aux études de Médecine, Pharmacie, Sage-femme, Kinésithérapie et d'Odontologie par concours. Il se poursuit en médecine avec la 2ème et 3ème année, en L2 (DFGSM2) et L3 (D F G S M 3) .

Le 2e cycle :le deuxième cycle dure 3 ans. L'étudiant suit des cours et participe à l'activité hospitalière en tant qu'externe (stages et gardes). Ce cycle se termine avec les Epreuves Classantes Nationales (ECN, ancien Internat). Les étudiants choisissent leur discipline et la région où ils effectueront leur 3ème cycle en fonction de leur classement à l'ECN .

Le 3e cycle :le 3e cycle est celui de la spécialisation. Les étudiant entrent en Diplômes d'Etudes Spécialisées (DES) dont la durée varie en fonction de la spécialité choisie. Il dure de 3 ans, pour la Médecine Générale, à 5 ans pour certaines spécialités. Le DES peut être complété par un diplôme complémentaire (DESC) et/ou par un diplôme qualifiant (DESCQ).

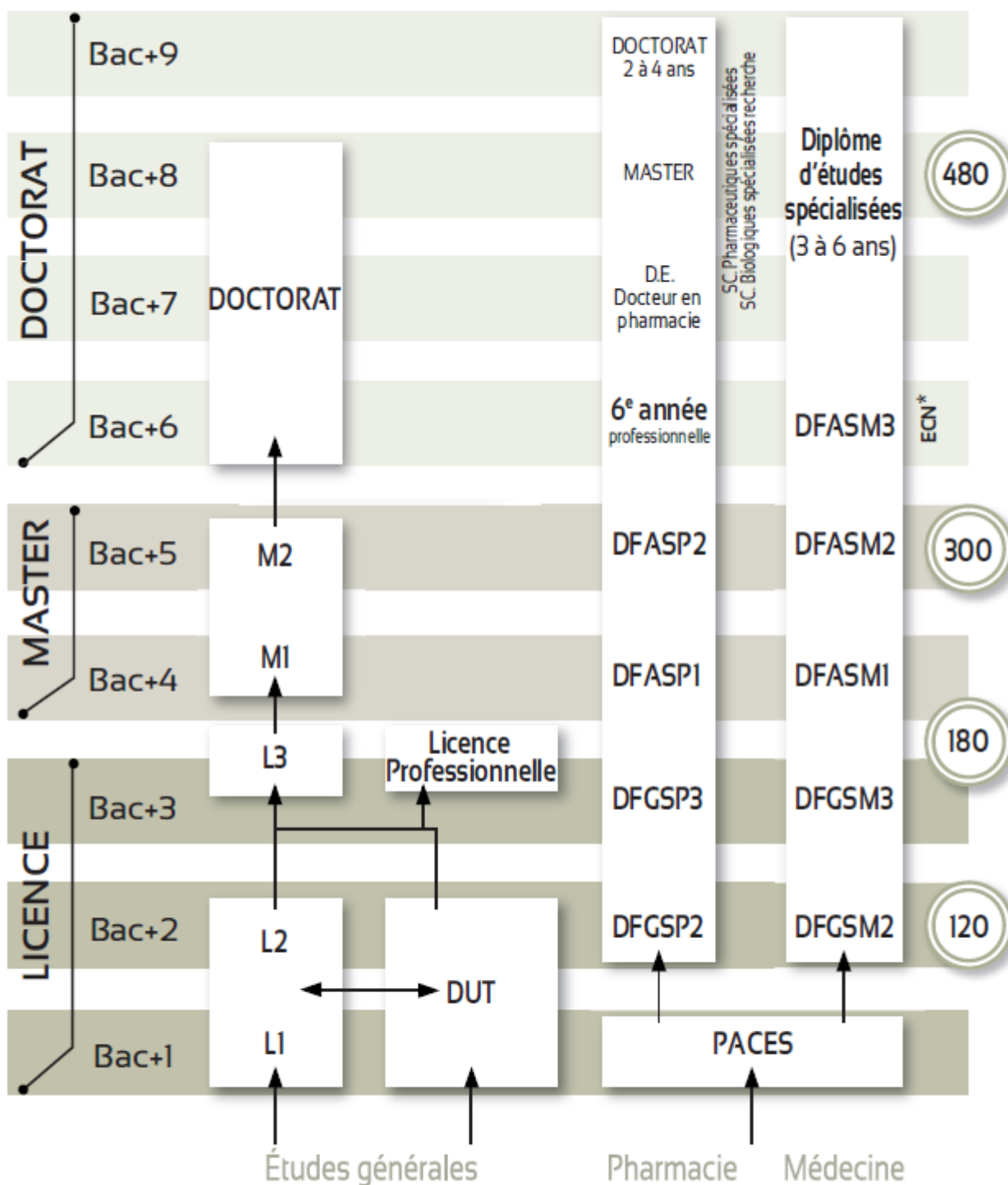
[Charte des examens](#)

[Fraudes aux examens](#)

[Organisation des études](#)

[Règlement intérieur](#)

Schéma des études



BACCALAURÉAT
ou équivalent : DAEU, validation des acquis

SCOLARITÉ ET VIE ÉTUDIANTE

Direction de la Formation et de l'Innovation Pédagogique (DFIP)

Direction de la Vie Etudiante (DVE)

Direction de l'Oriantation et de l'Insertion Professionnelle (DOIP)